

PARTIE 2 : PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

Le contenu de la présente section du document s'inspire grandement du *Schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia (Règlement de remplacement no 01-2001 adopté le 14 février 2001)*.

1.1 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

1.1.1 Situation géographique

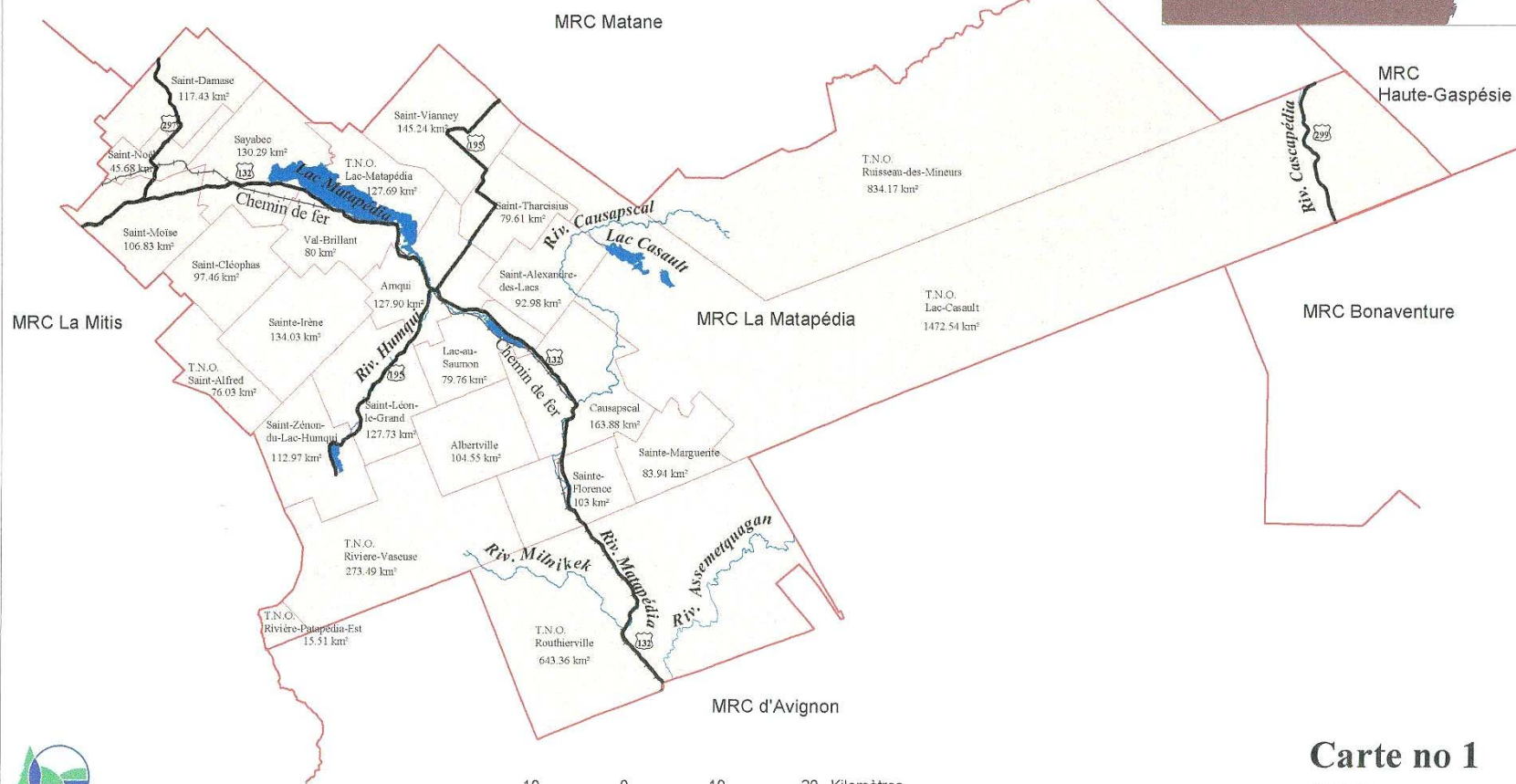
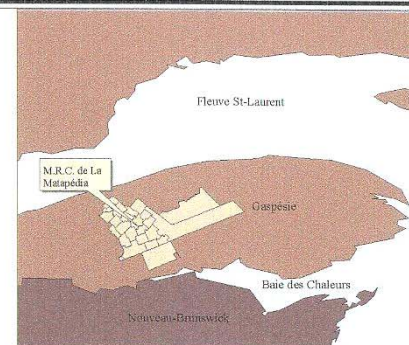
La MRC de La Matapédia se situe à l'extrémité est de la région administrative du Bas-Saint-Laurent, avec laquelle elle est généralement affiliée. Au point de vue géographique, elle est toutefois associée à la Gaspésie puisqu'elle se situe au point d'ancrage de la péninsule gaspésienne et qu'elle fait partie du circuit touristique de cette région. Tel qu'illustré à la carte no 1– *Localisation de la MRC de La Matapédia* – la MRC de La Matapédia est bornée au nord par la MRC de Matane, à l'est par les MRC de La Haute-Gaspésie et de Bonaventure, au sud par la MRC d'Avignon et à l'ouest par la MRC de La Mitis. Elle est accessible par la route 132 via Mont-Joli ou la Baie-des-Chaleurs et par la route 195 à partir de Matane. Le territoire de la MRC est traversé d'est en ouest par le chemin de Fer de la Matapédia et du Golfe.

Le territoire sous la juridiction de la MRC s'étend sur une longueur maximale d'environ 120 km dans l'axe est-ouest et sur une largeur maximale de 60 km dans l'axe nord-sud, pour une superficie totale de 5 376 kilomètres carrés. Près des deux tiers (64%) de cette superficie est en territoires non-municipalisés, donc en majeure partie de tenure publique, alors que le reste est partagé par les 18 municipalités qui la composent. L'espace municipalisé se concentre dans la partie ouest du territoire et démontre un

découpage très équilibré, la plupart des municipalités possèdent une superficie comparable d'environ 100 kilomètres carrés.

On retrouve sur le territoire non municipalisé (TNO) situé au nord-est de la MRC une réserve identifiée comme étant la réserve Dunière, une zone d'exploitation contrôlée (ZEC); la ZEC Casault. Deux parcs régionaux sont présents dans la MRC, le parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia est situé au nord de ce lac sur le territoire non municipalisé et le parc régional de Val-d'Irène est quant à lui situé dans la municipalité de Sainte-Irène.

Localisation de la MRC de La Matapédia



10 0 10 20 Kilomètres

Echelle 1 : 650000

Carte no 1

Source :
Répertoire des municipalités
du Québec 1996

1.1.2 Relief

Le relief du territoire de la MRC de La Matapédia se caractérise par une large vallée qui s'étend perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent, à partir du lac Matapédia jusqu'à Causapsal où elle se resserre entre des flans abrupts. Les paysages appalachiens que l'on retrouve traduisent la très grande complexité du sous-sol composé de roches sédimentaires stratifiées très plissées et fragmentées. Le milieu physique en surface fut façonné par la dernière glaciation du quaternaire, donnant des formes arrondies et des dépôts de surface de granulométries diverses.

La partie supérieure du territoire, située dans le secteur nord-ouest de la MRC, s'avère généralement plane et est bornée de multiples petits coteaux d'altitudes inférieures à 400 mètres. Il existe toutefois dans ce secteur un massif montagneux d'importance, soit les Monts Notre-Dame, dont les points les plus élevés culminent autour de 800 mètres d'altitude. Ces sommets se retrouvent principalement à l'extrémité ouest du territoire, près des municipalités de Saint-Cléophas et de Sainte-Irène. De part et d'autre de la vallée principale, d'autres petites vallées, des plateaux ondulés et des surplats de terrasses entrecourent des collines de pentes irrégulières. Par ailleurs, les parties sud et sud-est de la MRC offrent un relief encore plus accidenté où s'entrecourent des vallées encaissées coincées entre des montagnes arrondies et des plateaux plus ou moins étendus situés à une altitude variant généralement entre 400 et 600 mètres.

1.1.3 Hydrographie

En consultant la carte no 2 - *Réseau hydrographique* - on peut constater que le réseau hydrographique de la MRC se divise en plusieurs bassins de drainage d'inégales dimensions. Le premier et le plus important s'articule autour de la rivière Matapédia qui draine une superficie de plus de 3 900 kilomètres carrés. Elle prend sa source dans le lac du même nom, traverse le Lac-au-Saumon et va se jeter franc sud dans la rivière Restigouche qui elle-même se jette dans la Baie-des-Chaleurs. La rivière Matapédia possède une faible vitesse d'écoulement et son parcours est constamment méandré.

Ses principaux affluents sont les rivières Humqui et Minikek sur la rive sud-ouest, et les rivières Causapsal et Assemetquagan sur sa rive nord-est.

Les autres bassins, beaucoup plus petits, drainent, d'une part, la section nord-ouest du territoire vers le fleuve Saint-Laurent par le biais des rivières Mitis, Tartigou, Blanche et Matane, et d'autre part, la section sud-est qui s'écoule vers la Baie-des-Chaleurs via les rivières Nouvelle et Cascapédia, sans oublier à l'extrémité ouest de la MRC, une petite partie de la rivière Patapédia. Le territoire est également parsemé d'au-delà de 200 lacs de multiples dimensions dont le lac Matapédia, de forme rectangulaire est le plus important, avec ses 36,8 kilomètres carrés. Il s'étend sur une longueur de 18 km entre Sayabec et Amqui.

1.1.4 Climat

La MRC de La Matapédia possède un climat bien particulier qui se démarque des zones littorales avoisinantes. L'existence d'un micro-climat s'explique par la présence de chaînes de montagnes et par l'orientation de la vallée. Il s'agit donc d'une enclave où la topographie joue un rôle majeur en déviant les masses d'air et en faisant fluctuer leurs altitudes. En général, les écarts thermiques sont très prononcés à la fois aux échelles annuelle et journalière. Les hivers sont rigoureux, affichant des températures moyennes de $-17,6^{\circ}\text{C}$ en janvier et les étés sont plutôt secs et cléments avec des températures environnant les $16,7^{\circ}\text{C}$ en juillet. La saison végétative s'avère assez courte, n'ayant une durée que d'environ 150 jours, soit de la mi-mai à la mi-octobre, et dont 100 jours consécutifs sont en moyenne exempts de gel.

Quant aux précipitations, la Matapédia reçoit en moyenne 640 millimètres sous forme de pluie et 295 centimètres sous forme de neige pour un total de 935 millimètres de précipitations par année. Ces statistiques varient toutefois énormément selon l'altitude, les hauts plateaux recevant d'importantes accumulations de neige. Ce territoire étant enclavé à l'intérieur des terres, les vents y sont ordinairement faibles ou modérés.

Quoiqu'il en soit, les vents les plus fréquents et les plus forts sont ceux provenant de l'ouest et du sud-ouest.

1.1.5 Schéma d'aménagement révisé (SAR) – gestion des matières résiduelles

Les dispositions contenues dans le Schéma d'aménagement révisé de la MRC qui concernent des activités ou des groupes d'activités reliés à la gestion des matières résiduelles sont présentées dans ce chapitre. La grande orientation du schéma en lien avec l'environnement est d'assurer la pérennité d'un environnement naturel sain en le protégeant adéquatement des actions humaines potentiellement dommageables.

Les objectifs spécifiques du schéma d'aménagement révisé en ce qui concerne les matières résiduelles sont de :

- Réduire la quantité de déchets générés et acheminés vers l'élimination (site d'enfouissement sanitaire et dépôts en tranchée);
- préconiser un enfouissement sélectif des déchets, soit d'enfouir seulement les rebuts qui sont non réutilisables, non recyclables, non compostables et non toxiques;
- orienter la gestion des matières résiduelles autour d'un concept favorisant la réduction à la source, la réutilisation, la récupération (recyclage), la valorisation (compostage) et en dernier recours, l'élimination de ce qu'il en reste;
- identifier le mode d'élimination des déchets à préconiser suite à la fermeture du site d'enfouissement d'Amqui.

Stratégie de gestion des matières résiduelles

Le partage du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Padoue avec la MRC de La Mitis demeure une solution à court terme puisque ce LES ne dispose que d'environ trois (3) ans de vie résiduelle. Les démarches pour trouver et aménager un nouveau lieu d'enfouissement sanitaire ont débutées en 2000 considérant les longs délais requis pour compléter le processus d'étude d'impact environnemental.

De plus, les nouvelles exigences environnementales en matière d'élimination des déchets font en sorte que l'implantation et l'exploitation d'un site d'enfouissement conforme s'avèrent très coûteux pour les volumes de déchets produits sur le territoire d'une seule MRC. Ainsi, la MRC aura l'obligation soit d'implanter sur son territoire un nouveau site conforme aux exigences soit d'opter pour un regroupement suprarégional afin de partager les coûts d'enfouissement des déchets avec une ou plusieurs MRC voisines. L'emplacement du futur site d'enfouissement pourrait alors être sur le territoire de l'une ou l'autre des MRC liées à une entente suprarégionale.

Dans l'optique d'une gestion intégrée des matières résiduelles respectueuses de l'environnement, de la santé publique et de la capacité de payer des citoyens, la MRC doit modifier l'organisation et le mode de gestion actuel des résidus solides provenant de son territoire. Ainsi, la stratégie d'aménagement à préconiser pour les années futures doit être orientée vers un concept qui s'articule autour de la réduction à la source des déchets, de leur réutilisation, de leur récupération ou recyclage et de leur valorisation ou compostage avant finalement d'être éliminés dans un site d'enfouissement répondant aux nouvelles exigences environnementales.

Moyens de mise en œuvre

Les moyens de mise en œuvre suggérés dans le schéma d'aménagement pour la gestion des matières résiduelles, sont présentés au tableau 1.1 – *Les moyens de mise en œuvre* - pour chacun des éléments faisant partie du concept proposé pour une gestion intégrée des matières résiduelles.